

Le Comité d'Entreprise : Toujours plus proche de vous et prêt pour les enjeux futurs



Mandature 2013-2014 : Maîtrise et professionnalisme dans la tenue du budget du CE, revalorisation de la grille pour le calcul de la catégorie CE, gros coup de pouce pour les familles monoparentales et couples sans enfant à charge, investissement pour équiper le bâtiment sportif Lucie Décosse. Vos élus CFDT travaillent pour le bien de tous avec l'aide des bénévoles (merci à eux !) qui s'impliquent pour animer la vie sociale de notre établissement.

Gouvernance Intersyndicale : Depuis 4 ans, en alliance avec la CGT puis la CFTC, la CFDT gère le CE dans l'intérêt de tous. Le CE appartient bien aux salariés !

Perspectives 2015-2016 : Valoriser les espaces de vie du CE, privilégier partages et rencontres. Prendre en compte les modes de vie actuels dans notre définition des ayants droits. Mettre en place les nouvelles règles comptables applicables CE. Côté économique, l'intérêt collectif des salariés de CRISTAL restera au centre de l'action de l'équipe CFDT.

Nos orientations ont pour but d'améliorer les conditions collectives d'emploi, de travail et de vie du personnel au sein de l'établissement. La solidarité et le lien social sont pour la CFDT deux valeurs essentielles qui ont toujours inspiré sa gestion des Activités Sociales et Culturelles du CE.

1 Les activités Sociales et Culturelles

Un grand nombre d'activités (Enfance, Vacances,...) repose sur une subvention qui est calculée à partir du Quotient Familial. Notre politique sociale permet de moduler cette subvention en fonction de paramètres objectifs et chaque salarié bénéficie ainsi d'une subvention quel que soit son revenu.

De façon générale, tous les ans, chaque salarié bénéficie d'un chèque cadeau de fin d'année et/ou de rentrée scolaire, et a accès aux activités « ouvertes » (médiathèque, bricolage, etc.).

Nous chercherons à prendre en compte l'évolution de la vie personnelle (couple ne vivant pas sous le même toit...) et à simplifier l'utilisation du CE (inscription au CE, accès Intranet du CE...).

1.1 **La Commission Culturelle et la Commission Loisirs**

Une page complète ne suffirait pas pour citer ces nombreuses activités : Musique, Chorale, Médiathèque, Sorties, Expositions, Spectacles, Bricolage, Bien-être... et surtout des dizaines de bénévoles qui animent ces activités au quotidien.

Vos élus CFDT sont attentifs à votre bien-être quotidien, en vous aidant à concilier vie professionnelle et vie privée, avec les activités animées dans les locaux du CE mais aussi autour des sorties en famille. Nous ne manquons pas de projets pour que votre CE soit encore plus à votre écoute et contribue à des moments de convivialité, solidarité et de partage dans ses locaux.

Des salariés enthousiastes qui exercent leurs passions : vos élus CFDT ont pris en compte de nouvelles demandes et ainsi de nouvelles activités ont été créées ou étendues : théâtre d'impro, chorale Gospel, 3^{ème} séance du cours de dessin, ouverture des salles de musique...

De nombreuses animations dans la salle d'exposition, de la danse Hip-Hop aux diaporamas et expositions photos jusqu'aux concerts à thèmes comme la mer et ses chants bretons, la musique médiévale ou les ballades celtiques en passant par le printemps des poètes ou la chanson française. Animation de la fête de la musique, 5 jours de concerts par les salariés devant les salariés.

Mise en place de la Borne FNAC qui permet aux salariés de repartir avec leurs billets et de bénéficier de promotions. Augmentation des créneaux Bien-Etre : ces moments à soi permettent de recharger nos batteries...

1.2 La Commission Enfance et la Commission Vacances

Ces deux commissions continuent sur leur fonctionnement de base. Mais gérer ces commissions n'est pas un long fleuve tranquille...

En 2013 les séjours vacances ont enrichi leur offre avec le partenaire Pierre & Vacances. Le CE a réagi très vite face au dépôt de bilan de l'INVAC en intégrant deux nouveaux organismes. Les colonies, loin d'être démodées, se développent sur toutes les périodes de vacances !

Les responsables de ces activités ont la volonté de proposer des nouveautés chaque année. Pour la prochaine mandature, la CFDT travaillera sur de nouvelles formules d'échappées courtes pour nos enfants, en remplacement de la sortie du mercredi et proposera de courtes évasions Parents/Enfants.

Une nouvelle offre de subvention pour les locations de l'activité séjours vacances sera mise en place.

1.3 L'ASTC : aménagement du bâtiment sportif et le Challenge sportif

L'ASTC fonctionne grâce à la subvention annuelle du CE et aux cotisations de ses adhérents. Elle organise ses activités grâce aux bénévoles et en étroite collaboration avec le CE : plus de 30 activités, de la gymnastique en salle à l'aviation, du squash à la voile, de la plongée à la randonnée, etc. L'esprit de la pratique collective prévaut sur la billetterie individuelle.

En octobre 2013, le bâtiment sportif «Lucie Décosse » a été inauguré : l'aménagement intérieur a été à la charge du CE. Les investissements du CE ont aussi permis l'installation d'un mur d'escalade avec un espace pour l'initiation à la spéléologie, ainsi que le renouvellement des équipements de musculation et de gym pour le plus grand bien de tous.

Janvier 2015 sera le coup d'envoi du fameux challenge sportif CRISTAL. Le CE et l'ASTC (avec une participation financière supplémentaire de la Direction) organisent cet évènement dont la réputation a dépassé les frontières de l'établissement !

2 Communication et Gestion financière du CE

2.1 La communication du CE : le Carnet de Bord, le site Intranet

Le Carnet de bord reste un bon moyen d'informer les salariés de l'actualité et de la vie du CE en mettant en avant le travail des bénévoles. Ce carnet vient en complément de la communication du site Intranet du CE. Un travail de rénovation de ce site est en cours : l'architecture, le matériel et le nouveau logiciel ont été étudiés ; la migration est en cours.

2.2 La Commission Financière

La Commission Financière, présidée par la CFE-CGC, a joué son rôle de contrôle de la bonne marche financière du CE.

2.3 La tenue du budget signe probant de la bonne gestion du CE.

Le budget global a été tenu. Les trois principaux budgets sont l'Enfance, les Vacances et le Sport : ces priorités sont celles que s'est fixée la CFDT depuis plusieurs mandatures. La bonne gestion des comptes du CE permet la création de nouvelles activités mais aussi des investissements conséquents.

En effet, pour financer des projets tels que le renouvellement des équipements sportifs, la création d'un mur d'escalade, l'aménagement d'une salle de musique, la sonorisation de la salle d'exposition, le financement du Challenge sportif, le CE utilise ses réserves financières et en aucun cas le budget alloué aux activités existantes.

La nouvelle loi n°2014-288 du 5 mars 2014 définit de nouvelles règles applicables à notre CE : mise en place des commissaires aux comptes et de la commission des marchés. Une forte expérience sera nécessaire pour mener ce chantier.

3 Le CE : attributions économiques

De par ses attributions économiques, le CE (et aussi le Comité Central d'Entreprise) permet de prendre en compte l'intérêt collectif des salariés : information/consultation sur les décisions relatives à la stratégie, l'organisation du travail, la gestion et à la marche générale de l'entreprise.

Au centre de l'action de l'équipe CFDT : peser sur les orientations stratégiques de l'entreprise et leurs conséquences sur l'activité et l'emploi.

4 Pourquoi 3 collèges cette année ?

Le 20 novembre auront lieu les élections professionnelles pour renouveler vos élus CE et DP. Concernant les élections du CE, une nouveauté cette année : trois collèges... Pourquoi ?

Depuis des années, en raison du nombre réduit de salariés Mensuels de niveau 1.1 à 3.3, les Organisations Syndicales s'étaient mises d'accord pour fusionner ce premier collège avec le deuxième (Mensuels de 4.1 à 5.3) puis de calculer la représentativité des élus entre Mensuels et Ingénieurs & Cadres pour représenter du mieux possible la population du site.

Cette année, la CFE-CGC, statutairement catégorielle, a exigé l'existence d'un premier collège pour pouvoir légalement présenter des candidats dans le deuxième collège. Remarquons que la question ne se serait pas posée si la Direction avait promu ces salariés depuis longtemps.

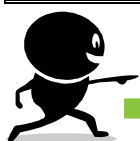
Bilan : 1 élu en moins pour les Ingénieurs & Cadres et une carence au premier collège évitée de justesse.

En effet la CFDT présente des candidates pour ce premier collège. Le CE fonctionnera donc toujours avec 12 élus. Et ce ne sera pas de trop pour défendre l'avenir de notre site.

5 Que pouvez-vous attendre de votre CE ?

Vos candidats CFDT vous proposent un petit quizz en 6 questions

- Q1. Le CE, c'est juste l'organisation qui me permet d'emprunter des CD/DVD, des livres, et de réserver des spectacles à tarif préférentiel ? ...
- Q2. Est-ce que les élus CFDT bloquent certains projets de la Direction ?
- Q3. Le CE, c'est l'affaire du syndicat arrivé en tête à l'issue des élections !
- Q4. Inutile de se déranger pour le premier tour, il y aura bien un second tour...
- Q5. Je ne vais pas voter, car je profiterai toujours de l'ASTC quelle que soit l'issue des élections.
- Q6. Mon vote peut influencer l'avenir de ma situation dans l'entreprise



Les réponses en page 4



Q1 : **Faux !**

A travers ses élus, le CE est aussi l'instance qui permet à chaque salarié de suivre l'activité de l'entreprise, en particulier au travers des commissions obligatoires prévues par la loi (les commissions Economique, Formation, Egalité professionnelle et Logement) mais aussi d'exprimer l'avis des salariés sur les projets de la Direction impactant l'organisation de la société.

Q2 : **Vrai !**

En effet, lorsque certaines propositions ne permettent pas de satisfaire convenablement les besoins de l'entreprise et de ses salariés, vos élus CFDT refusent la consultation et obligent la Direction à revoir sa copie.

Q3 : **Faux !**

Le CE n'est pas la propriété d'un syndicat ou des Organisations Syndicales, mais de l'ensemble des salariés ! C'est en étant à votre écoute que nous avons fait et que nous ferons évoluer votre CE.

Q4 : **Faux !**

La mobilisation de tous au premier tour le **20 novembre** prochain permet d'atteindre le quorum légal nécessaire. Cela montre à la Direction que vos élus ont du poids !

Q5 : **Faux !**

L'ASTC ne pourrait pas exister dans sa forme actuelle sans un CE qui lui permet d'assurer ses engagements financiers et qui a fait le choix de privilégier l'associatif.

Q6 : **Vrai !**

Un simple exemple : vos élus CFDT au CE et vos délégués du personnel CFDT participent, comme les autres élus, à la désignation des membres du CHSCT, instance qui intervient au quotidien pour s'assurer que vos conditions de travail sont conformes aux lois et réglementations en vigueur. Il a également son mot à dire dans l'organisation de votre travail (consultation sur le télétravail), que ce soit en termes logistique, mais aussi en termes de surveillance du stress, modification de l'organisation des services, fusion avec une autre société

**Pour valoriser l'humain à Gennevilliers,
choisissez les femmes et les hommes de la CFDT !**

**La réalisation active de vos attentes ne peut pas supporter d'être détournée au nom d'intérêts
catégoriels ou idéologiques, et encore moins par le dogmatisme effréné de la Direction.**

**Pas une seule voix ne doit donc manquer à la CFDT si vous souhaitez un CE qui soit au
rendez-vous de tous les salariés de TCS Gennevilliers !**

**Le 20 novembre, le rapport de force passera par votre vote et par la légitimité que vous
donnerez à l'équipe CFDT renouvelée.**

Venez voter nombreux – Auditorium du bâtiment B